

# PREF13 - PDEC - Délégué(e) du Préfet

Ref : MINT\_BA013DPA-44418

<b>Fonction publique</b>	<b>Employeur</b>	<b>Localisation</b>
Fonction publique de l'État	Ministère de l'Intérieur	ARLES

**Domaine :** Direction et pilotage des politiques publiques

**Date limite de candidature :** 14/05/2022

<b>Nature de l'emploi</b>		<b>Expérience souhaitée</b>	
Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels		Non renseigné	
<b>Rémunération</b> <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small>	<b>Catégorie</b>	<b>Management</b>	<b>Télétravail possible</b>
Non renseigné	Catégorie A (cadre)	Non	Non

## Vos missions en quelques mots

GROUPE RIFSEEP : 2

Vos activités principales :

Vous exercerez la fonction de délégué du préfet dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) des communautés d'agglomération Arles Camargue Crau Montagnette (ACCM) et Terre de Provence, au service des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le délégué du préfet est chargé de la coordination et de la dynamisation de l'action des services de l'État (emploi, éducation, sécurité, culture, etc) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il assure la présence et la représentation de l'Etat et sert de relais aux habitants des quartiers. Il est l'interlocuteur quotidien des acteurs et partenaires locaux de la cohésion sociale (élus, techniciens des collectivités, bailleurs, associations, CAF, etc) notamment dans le cadre des contrats de ville et des projets de rénovation urbaine (ANRU). Le délégué du préfet est pleinement mobilisé sur chacun des piliers du contrat de ville et tout

particulièrement sur l'égalité homme-femme, la jeunesse, la lutte contre les discriminations et la prévention de la radicalisation. Le délégué du préfet conformément à l'instruction du 1er février 2017 concoure également à améliorer les relations entre la population et les forces de sécurité de l'Etat. Il participe également à la programmation financière du contrat de ville, en particulier en formulant des avis étayés, tirés de sa connaissance du terrain, sur les actions menées par les porteurs de projets. En outre, vous serez chargé de suivre et appliquer la réglementation sur dispositif des adultes relais.

Votre environnement professionnel

Activités du service :

Pilotage des politiques publiques relevant de la politique de la ville, et de la cohésion sociale au sens large. Programmation et coordination, avec les élus locaux, les entreprises, le milieu associatif et l'ensemble des acteurs de l'insertion, des dispositifs de l'État dans les domaines de l'emploi, de l'éducation, du logement, de la rénovation urbaine, de la citoyenneté, spécifiquement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif est de promouvoir la cohésion sociale, lutter contre les discriminations et favoriser l'intégration des populations issues des QPV, en tenant compte des spécificités de chaque territoire. Sur 128 QPV en PACA, 65 sont situés dans le département des Bouches du Rhône, dont 35 pour la seule ville de Marseille. La population vivant en QPV est dans notre département de près de 16 % (contre un peu moins de 8 % de l'échelle nationale).

Composition et effectifs du service :

Le cabinet du PDEC se compose d'un sous-préfet chargé de mission politique de la ville, d'un directeur des services du cabinet, d'un chef de cabinet, de 6 chargés de mission, de deux assistantes de direction, et de 18 délégués

Liaisons hiérarchiques :

Le préfet délégué pour l'égalité des chances

Liaisons fonctionnelles :

Sous-préfet chargé de mission pour la politique de la ville

## **Profil recherché**

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- Poste pourvu uniquement par mise à disposition (convention de 3 ans) compensée par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales
- Disponibilité, mobilité, réactivité, autonomie, rigueur et discrétion.
- Primes spécifiques de fonction (PSF)

Qui contacter ? Le chef de cabinet : 04.84.35.47.14

Date limite de dépôt des candidatures : 14/05/2022

Liste des pièces requises pour déposer une candidature: Voir le formulaire unique de demande

de mobilité/recrutement disponible à ces adresses :

Personnels du ministère de l'Intérieur

[http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/images/annexe\\_I\\_-\\_Formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_mobilite%C3%A9.docx](http://ressources-humaines.interieur.ader.gouv.fr/images/annexe_I_-_Formulaire_de_demande_de_mobilite%C3%A9.docx)

Personnels externes

[https://www.interieur.gouv.fr/content/download/128790/1027209/file/formulaire\\_de\\_demande\\_de\\_mobilite.docx](https://www.interieur.gouv.fr/content/download/128790/1027209/file/formulaire_de_demande_de_mobilite.docx)

## A propos de l'offre

### Informations complémentaires

Localisation administrative : sous-préfecture d'Arles  
2 Rue du Cloître, 13200 Arles

### Conditions particulières d'exercice

Vos compétences principales mises en œuvre :

Connaissances techniques

Connaître l'environnement professionnel/niveau maîtrise: requis

Avoir des compétences budgétaires et comptables/niveau maîtrise: requis

Avoir des compétences en informatique - bureautique/niveau maîtrise: requis

Savoir-faire

Savoir travailler en équipe/niveau expert: requis

Savoir gérer un projet/niveau expert: requis

Avoir l'esprit de synthèse/niveau expert: requis

Savoir être

savoir s'adapter/niveau expert: requis

avoir le sens des relations humaines/niveau expert: requis

savoir communiquer/niveau maîtrise: requis

Durée attendue sur le poste : 3 ans minimum

Vos perspectives :

la richesse, la responsabilité et la sensibilité du poste, d'autant plus dans un environnement interministériel et partenarial varié

### Fondement juridique

Fondement de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, 2° de l'article L332-2 (anciennement 2° de

l'article 4).

## **Statut du poste**

Vacant à partir du 01/09/2022

## **Métier référence**

Responsable sectoriel / sectorielle